

INSTRUCTIONS/INFORMATIONS POUR LES CANDIDATURES

Filière par alternance Matériaux ou Matériaux composites et mécanique

Vous devez **télécharger un dossier de candidature par filière demandée** puis les **déposer** avec les pièces justificatives sur l'application Apoflux.

Aucun dossier envoyé par courrier ne sera traité.

Avant de compléter le dossier, assurez-vous que votre diplôme vous permettra de postuler à la formation d'ingénieur demandée.

Date limite de dépôt des dossiers sur Apoflux :
le 3 mars 2020 inclus

Composition du dossier

Le dossier devra contenir les pièces suivantes :

- Le « Formulaire de candidature apprenti - formation initiale » (téléchargé sur Apoflux) daté et **signé**
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- La « fiche d'évaluation de poursuite d'études » téléchargeable sur notre site ou délivrée par votre établissement
Nb : les avis de poursuite d'études peuvent également être envoyés directement par votre établissement par mail à pascal.fayet@bordeaux-inp.fr ou par courrier à ENSCBP-Bordeaux INP – Gestion candidature Apoflux – 16 av. Pey Berland 33600 PESSAC
- Le relevé de notes du baccalauréat
- Les relevés des notes obtenus au cours du cursus (post BAC)*
- Le diplôme pris en compte pour l'admission, ou à défaut une attestation provisoire de réussite*
** L'absence du relevé de notes du second semestre 2019-2020 et de l'attestation de réussite au diplôme lors de l'envoi de votre dossier ne sera pas pénalisant pour l'étude de votre candidature.
En cas d'admissibilité, vous devrez impérativement les envoyer par mail : pour MCM à scolarite.mcm@enscbp.fr et pour MATERIAUX scolarite.mat@enscbp.fr avant le **vendredi 10 juillet 2020**.*
- La photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport
- Tout document complémentaire (lettre de recommandation...)
- La photocopie des diplômes du Bac et post Bac éventuels (1 seul fichier PDF pour toutes les pièces)
- Les photocopies du diplôme et du relevé de notes correspondant à une formation complémentaire éventuelle
- La photocopie de la carte de travailleur salarié (pour étudiants de nationalité étrangère hors UE)
- Formation Continue : Dossier de candidature spécifique
- Le règlement des frais de candidature par chèque bancaire de **80€** par filière à l'ordre de **GIP OGAES**
En cas de non réception du règlement avant le 4 mars, la candidature ne sera pas examinée.
*Mentionner au verso les NOM et Prénom du candidat ainsi que la ou les filière(s) choisies (MAT et/ou MCM)
En cas de double candidature, le règlement de 2x80€ est dû et peut se faire avec un seul chèque de 160€.
Règlement à adresser par courrier à Bordeaux INP / UFA - Mme Jarrige- CS 60099 - 33402 TALENCE cedex
Les candidats boursiers sont exonérés des frais de candidature, sous réserve de déposer votre notification de bourse de l'année 2019-2020 sur Apoflux dans les pièces complémentaires*

Calendrier

- Du jeudi 6 février au mardi 3 mars 2020** Dépôt du dossier de candidature sur Apoflux
- Vendredi 13 mars 2020** Les candidats retenus pour un entretien seront prévenus sur Apoflux
- Jeudi 26 et vendredi 27 mars 2020** Tests écrits + Entretiens avec le jury (30 mn par candidat)
- Vendredi 3 avril 2020** Résultats : Vous serez : - soit déclaré admissible
- soit non retenu

Vous serez informé de la publication des résultats par mail. Aucune information ne sera donnée par téléphone.

Protection des données personnelles

Conformément au « RGPD » (Règlement Général de Protection des Données : UE 2016/679 du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Dans le cadre de sa mission de service public, Bordeaux INP représenté par son directeur général Marc PHALIPPOU, recueille des données personnelles vous concernant afin de gérer votre préinscription puis votre inscription à l'établissement et d'assurer les gestions administrative et pédagogique de votre scolarité.

Vos données personnelles permettront :

- de réaliser via un "infocentre", des requêtes ou des éditions à des fins de pilotage administratif et pédagogique;
- une remontée d'informations à des fins de statistiques et de répartition des moyens vers l'administration centrale du ministère chargé de l'Enseignement supérieur ;
- la réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants conformément aux textes législatifs et réglementaires existants ;
- la mise à disposition d'informations vous permettant d'accéder aux services aux étudiants.

Vos données enregistrées :

- identité : nom, prénom, INE, date de naissance, pays, situation militaires, baccalauréat
- adresses
- catégories socio-professionnelle de l'étudiant et de ses parents
- aides financière
- échange international
- inscription aux étapes
- dernier diplôme obtenu
- couverture sociale, responsabilité civile
- les pièces justificatives dépendent de la formation suivie : cv, lettre de motivation, relevés de notes, copie du diplôme, attestation d'activité, ...
- les données de connexion sont conservées afin d'attester de la connexion du candidat en cas de recours ou contestation.

Destinataires des données :

- Les équipes administratives et équipes pédagogiques
- Des organismes de sécurité sociale et des mutuelles étudiantes
- L'observatoire de la vie étudiante
- Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires
- Le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)
- Les directions des relations internationales
- Le service de la médecine préventive

Durée de conservation des données :

- 2 ans pour les candidatures d'admissions (Apoflux)
- 50 ans pour le suivi des cursus des étudiants (Apogée)

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@bordeaux-inp.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif d'inscription n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.